

Reconnaissance des acquis de formation par le travail : 4^{ème} newsletter du projet RAFT

LE PROJET

Le projet [RAFT](#) "Reconnaître les Acquis en Formation par le Travail" travaille à l'évaluation formelle des connaissances et des compétences acquises dans une situation de formation par le travail en vue de certifier ces compétences tout en préservant le contexte général informel de la formation. Cette nouvelle approche permettra aux personnes formellement peu qualifiées de réaliser des parcours de formation efficaces et d'obtenir la reconnaissance formelle des compétences acquises.

Le projet favorise également l'apprentissage sur le lieu de travail et encourage l'inclusion sociale des groupes défavorisés.

▣ LA DEUXIÈME PHASE DE PILOTAGE

Après la première phase de pilotage (janvier-mars 2022), au cours des derniers mois, les partenaires RAFT se sont attelés à la deuxième

phase. Une fois de plus, les partenaires RAFT ont organisé les tests soit dans leurs propres organismes de formation en milieu professionnel, soit dans ceux de leurs partenaires associés.

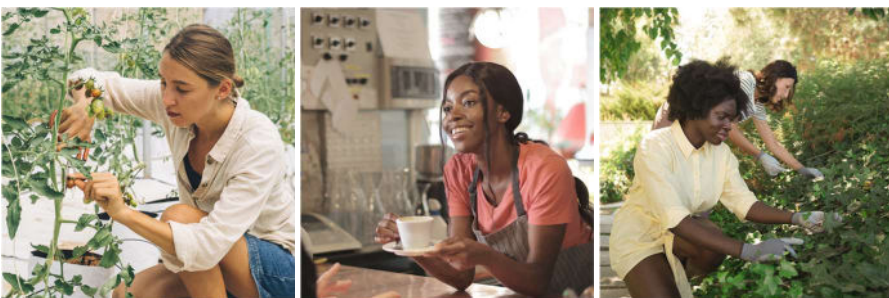
L'objectif de cette deuxième phase de test était d'approfondir les normes d'évaluation RAFT et de travailler avec plus d'apprenants sur une plus longue période. De plus, cette fois, les partenaires de l'ALIE et d'AID ont également développé un nouvel outil d'évaluation basé sur le cadre RAFT, à savoir un tableau Excel entièrement personnalisable pour générer des grilles d'évaluation automatisées.

Cette nouvelle phase de pilotage a également permis aux partenaires de tester plus dans le détail l'évaluation développée, impliquant trois évaluateurs, y compris une auto-évaluation de l'apprenant. Cette nouvelle approche est testée afin de fournir une reconnaissance des compétences par le biais des Open Badges.

Parcourons plus en détails les tests menés par les partenaires.



Clause de non-responsabilité : Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.



□ AID, Belgique

En Belgique, [AID](#) a mis en place la deuxième phase de test avec [Le Perron de l'Illon](#), un centre de formation en alternance situé à Namur. Le Perron dispense des formations en alternance pour les futurs commis de cuisine et de salle, dans ses trois restaurants pédagogiques. L'équipe du Perron a déjà participé à la première phase de test RAFT l'année dernière. C'est tout naturellement qu'ils ont accepté de réaliser cette deuxième phase. Les tests sont toujours en cours, impliquant les formateurs et les travailleurs sociaux qui travaillent sur la norme HoReCa. Parallèlement à la phase de test, AID prépare également l'équipe à travailler sur la mise en œuvre durable des ressources RAFT dans leurs méthodes pédagogiques.

□ SCF, Italie

En Italie, [SCF](#) a organisé le test avec son centre de formation professionnelle associé, la [coopérative sociale Francesco d'Assisi](#). Le contexte était l'entretien d'un espace vert au début du mois d'octobre 2022. Trois évaluateurs ont été impliqués dans le test : un expert du domaine, un expert en communication et relations, et un expert du marché du travail. En outre, le test a été réalisé avec sept participants. Les domaines testés étaient l'engagement, l'organisation et la communication.

Les évaluateurs considèrent que l'outil est utile mais complexe dans sa gestion si l'on veut tout évaluer en une seule fois. De plus, ils suggèrent d'effectuer l'évaluation plusieurs fois, à des moments différents, afin qu'elle soit la plus réaliste possible. Les participants ne doivent pas être informés du processus d'observation, sinon l'évaluation pourrait être faussée. Si les stagiaires savent qu'ils sont observés, ils veilleront à adopter un comportement correct et une communication appropriée. En ce qui concerne les questionnaires d'évaluation, il est notamment apparu que presque tous les participants (6 sur 7) ont trouvé l'Open Badge utile et souhaiteraient qu'il soit diffusé. En outre, beaucoup ont déclaré qu'ils se sentaient bien lorsqu'on leur posait les questions, car on leur demandait leur avis et ils se sentaient donc impliqués dans l'activité.

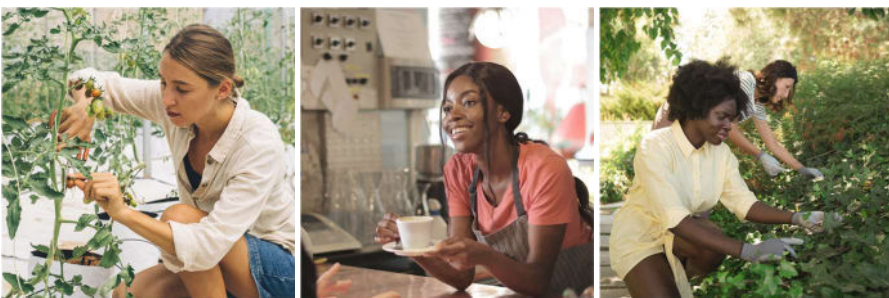


Entretien du jardin en Italie



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Clause de non-responsabilité : Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.



▣ INUK, Slovénie

En Slovénie, [INUK](#) a organisé le test avec [CUDV Draga](#), une entreprise sociale de Ljubljana. Ils ont effectué le test en octobre au restaurant Druga Violina qui emploie des personnes souffrant de déficiences mentales, leur permettant de participer activement à la vie sociale et au lieu de travail, ainsi que d'effectuer un travail adapté à leurs capacités. Les formateurs ont testé la norme HoReCa pour l'assistant serveur avec 7 participants. Concernant l'auto-évaluation, certains participants ont trouvé les questions un peu difficiles à comprendre mais avec l'aide de leurs mentors, ils l'ont tous réussie. Ils ont également déclaré qu'ils aimeraient recevoir un badge numérique qui les aiderait à expliquer facilement aux autres leurs compétences.



Participants au test en Slovénie

▣ CHANCE B, Autriche

En Autriche, la seconde phase de test s'est déroulée dans la ferme biologique de [Chance B](#). Les compétences générales, les compétences en communication, les compétences organisationnelles et l'engagement de l'unité 2 ont donc été évaluées directement sur le lieu de travail et lors d'entretiens supplémentaires. La première partie du second test a été réalisée le 19 juillet et la deuxième partie, le 3 août 2022. Les deux évaluateurs étaient un travailleur du projet et un superviseur. Sept participants ont participé au second test qui a, dans l'ensemble, bien fonctionné et les participants étaient heureux d'y participer. Lors de l'auto-évaluation, ils ont eu besoin d'un accompagnement et d'explications pour comprendre les questions et être en mesure de s'auto-évaluer. La solution a été de le faire sous la forme d'une évaluation de groupe, car c'était le plus facile pour tout le monde.

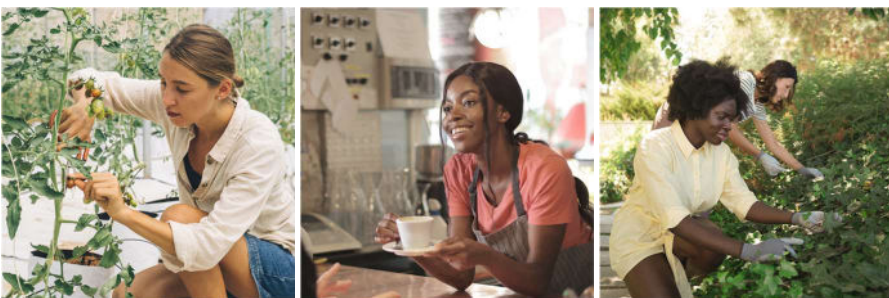


La ferme biologique de Chance B



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Clause de non-responsabilité : Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.



□ AGFE, France

L'AGFE a organisé ses tests en collaboration avec son partenaire français associé **Equalis**. Ils ont testé la norme d'évaluation pour les travailleurs semi-qualifiés de l'entretien des parcs et jardins. Le test a eu lieu de juillet à septembre 2022 dans les jardins maraîchers de la région parisienne. Il a impliqué 2 formateurs et 6 stagiaires. Les stagiaires ont été très heureux de s'évaluer et de s'entraider puisque les tests se sont déroulés en binôme. Les formateurs ont déclaré qu'il était plus facile d'évaluer les stagiaires en binôme afin d'avoir un échange d'apprentissage plus riche.

Le référentiel d'évaluation des ouvriers semi-qualifiés de l'entretien des parcs et jardins a été testé.

Elle a impliqué 2 formateurs et 14 stagiaires. Pour les stagiaires, cela a été un exercice intéressant de faire leur auto-évaluation même si, parfois, cela pouvait être difficile. Pour les formateurs, l'approche peut avoir un certain potentiel mais à ce stade, ils considèrent qu'elle prend trop de temps.



Les participants au jardin d'Equalis en France



Les jardins d'ALIE et leurs participants aux tests

□ ALIE, France

ALIE a réalisé ses tests de septembre à octobre dans les Jardins de Cocagne de Saint Bernard.

PARTENAIRES DU PROJET



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Clause de non-responsabilité : Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.